

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 6 février 2017

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le sixième jour de février deux mille dix-sept (2017) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'Amours	#1	absent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Chantale Théberge, sec.-trés adjointe, rédige le procès-verbal.

2017-02-17.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - a. Session régulière du 9 janvier 2017
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Directeur général et secrétaire-trésorier / Embauche
 - 4.3 Stage d'intégration – Centre de formation professionnelle Pavillon-de-L'Avenir

- 4.4 Correspondance Isabelle Morin
 - 4.5 Soumissions – Service « Première Ligne »
 - 4.6 Avis de motion – Règlement d’emprunt pour la construction d’un nouveau Centre des Loisirs
 - 4.7 Demande d’une résolution d’appui pour la poursuite des investissements qui favorisent un modèle de vie sain et actif : Pour un Québec en santé !
 - 4.8 Offre de services – PG solutions
 - 4.9 Marche pour l’Alzheimer 2017
 - 4.10 Info Dimanche – Demande de publicité – Hommage aux bénévoles
 - 4.11 MRC de Rivière-du-Loup – Projet de règlement no 223-17 et projet de règlement no 224-17
 - 4.12 Journées de la persévérance scolaire 2017 – Campagne des superhéros
 - 4.13 Constats d’infraction et Cour municipale commune de Rivière-du-Loup
 - 4.14 Présentation de l’état des taxes dues
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 5.1 Rapport du service incendie
6. TRANSPORT
- 6.1 Le Relais à Vélo Aldo Deschênes Via Capitale - Demande d’autorisation pour traverser la Municipalité de Cacouna via la 132
 - 6.2 Watson Transport hors norme oversize - Autorisation du passage de sections d’éoliennes en 2017
7. HYGIÈNE DU MILIEU
- 7.1 Attestation de conformité des travaux – Travaux rue de la Grève
 - 7.2 Versements de compensation des années 2015 et 2016 pour la collecte des matières recyclables – Recyc-Québec
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d’autorisation
 - 8.2 Combeq – Adhésion 2017
 - 8.3 Association québécoise d’urbanisme – Adhésion 2017
 - 8.4 MRC de Rivière-du-Loup – Règlement no 216-16 modifiant le schéma d’aménagement et de développement (modification du périmètre d’urbanisation de Saint-Épiphane) et des documents qui l’accompagnent
9. LOISIRS ET CULTURE
- 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc
 - 9.2 Centre des loisirs de Cacouna – Estimation construction du Centre des Loisirs - Atelier 5
 - 9.3 LER – Reconnaissance géotechnique - Nouveau Centre des Loisirs
 - 9.4 Offre de services professionnels révisée en génie civil et structure – Génie+
 - 9.5 Remerciements – Monsieur Réjean et Benoît Lebel

10. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 6 mars 2017
 - Dossier CSST – Keven Pouliot
 - Règlement régissant le commerce itinérant et la sollicitation
 - Construction Centre des Loisirs
 - Suivi travaux pistes cyclables Parc côtier Kiskotuk
11. AFFAIRES NOUVELLES
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-02-18.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 janvier 2017

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 9 janvier 2017 soit adopté en sa forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2017-02-19.4.1 Ratification des déboursés de janvier 2017 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 30 janvier 2017 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 176 013.28\$ à même le fonds général.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Chantale Théberge, sec.-trés. adjointe soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La sec.-trés. adjointe confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

2017-02-20.4.2 Directeur général/secrétaire trésorier - Embauche

Attendu qu'une offre d'emploi a été publiée pour le poste de directeur (trice) général(e)/secrétaire-trésorier(ère);

Attendu que 12 personnes ont déposé leur candidature;

Attendu qu'un comité de sélection a été formé;

Attendu qu'un candidat a été sélectionné et qu'un contrat de travail lui a été présenté;

Attendu que le candidat sélectionné a accepté le contrat présenté;

En conséquence :

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna embauche monsieur Cédric Gagnon au poste de directeur général/secrétaire-trésorier selon le contrat qui lui a été présenté. Monsieur Gagnon sera à l'emploi de la municipalité de Cacouna en date du 6 mars 2017.

Que le conseil autorise madame Ghislaine Daris, mairesse à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Cacouna avec l'employé concerné.

4.3 Stage d'intégration – Centre de formation professionnelle Pavillon-de-L'Avenir

Madame Angélique Veillette Langlois étudiante au Centre de formation professionnelle Pavillon de L'Avenir, sera présente au bureau de la Municipalité de Cacouna pour une période de huit semaines soit du 30 janvier 2017 au 23 mars 2017 afin d'effectuer un stage en milieu de travail, suite à sa formation.

2017-02-21.4.4 Correspondance Isabelle Morin

Considérant que madame Isabelle Morin occupait le poste de secrétaire administrative pour la Municipalité de Cacouna;

Considérant la correspondance de madame Morin qui nous indique sa volonté de quitter son poste en date du 30 janvier 2017;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que ce conseil accepte la démission de madame Isabelle Morin, secrétaire administrative en date du 30 janvier 2017, accepte le paiement de ses semaines de vacances cumulées et la remercie pour le travail accompli à la municipalité.

2017-02-22.4.5 Service « Première Ligne »

Dépôt de deux offres pour le service juridique en droit municipal et en droit du travail dit « Première Ligne ».

Marceau Soucy Boudreau avocats	400\$ plus taxes
Moreau Avocats Inc.	500\$ plus taxes

Attendu que les employés municipaux ainsi que les élus ont régulièrement besoin de services juridiques;

Attendu que ce service permet de valider verbalement des résolutions, règlements, correspondances, etc.;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de service juridique et de droit municipal de Marceau Soucy Boudreau avocats pour l'année 2017 pour la somme de 400\$ plus taxes.

4.6 Avis de motion – Règlement d'emprunt no 92-17 construction nouveau Centre des Loisirs

Avis de motion est régulièrement donné par le conseiller monsieur Rémi Beaulieu qu'à une prochaine séance, un règlement sera présenté pour adoption d'un règlement d'emprunt pour la construction d'un nouveau Centre des Loisirs.

2017-02-23.4.7 Demande d'une résolution d'appui pour la poursuite des investissements qui favorisent un modèle de vie sain et actif : Pour un Québec en santé!

Attendu qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

Attendu que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure de gouvernement fédéral dans des projets municipaux;

Attendu que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents;

Attendu que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna signifie son appui au Regroupement pour un Québec en santé. Et à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

- 1- De poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
 - a) par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b) par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
- 2- D'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la Jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

2017-02-24.4.8 Offre de services – PG solutions

Dépôt de deux soumissions de PG Solutions :

- Modification du numéro d'employeur (régulier vs réduit) pour 2016 et 2017 2 heures à 144.00\$/l'heure = 288.00\$+taxes
- Production T4 et Relevés 1 pour 2016 2 heures à 144.00\$/l'heure = 288.00\$+taxes

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte les deux soumissions de PG Solutions pour la somme de 288.00\$ plus taxes chacune afin d'effectuer le travail ci-haut mentionné.

2017-02-25.4.9 Marche pour l'Alzheimer 2017

Madame Louise Thériault, intervenante psychosociale, sollicite notre participation financière afin de poursuivre la mission d'alléger les conséquences personnelles et sociales de la maladie d'Alzheimer et à la soutenir la recherche biomédicale et psychosociale.

Attendu que le conseil a pris connaissance de la correspondance de madame Thériault pour la marche pour l'Alzheimer;

Attendu que plusieurs familles sont touchées par cette maladie;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme 100\$ afin d'aider à poursuivre les recherches sur l'Alzheimer.

2017-02-26.4.10 Info-Dimanche - Demande de publicité - Hommage aux bénévoles

Madame Micheline Côté, conseillère en solutions médias du journal Info Dimanche, nous offre de publier dans une section spéciale de l'édition de Pâques, un hommage à un bénévole de notre municipalité.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna nomme madame Clémence Saindon et monsieur Rémi Gosselin bénévoles de notre municipalité.

Que le format d'une carte d'affaires soit payé au journal Info-Dimanche au coût de 95\$ plus taxes.

4.11 MRC de Rivière-du-Loup – Projet de règlement no 223-17 et projet de règlement no 224-17

M. Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet copie du projet de règlement no 223-17 portant sur la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil de la MRC et projet de règlement no 224-17 portant sur la rémunération et l'allocation de dépenses pour des fonctions concernant tous les membres du conseil de la MRC à l'exception de celui de la Ville de Rivière-du-Loup

2017-02-27.4.12 Cosmoss - Journée de la persévérance scolaire 2017 – Campagne de superhéros

Considérant que la région du Bas-Saint-Laurent a choisi de placer la persévérance scolaire parmi les quatre priorités régionales de COSMOSS afin de mobiliser autour de cette question l'ensemble des partenaires du territoire et puisque cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont l'image de notre territoire, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

Considérant que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie, estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

Considérant que malgré le fait que le Bas-Saint-Laurent se positionne avec les meilleurs taux de diplomation et de décrochage scolaire du Québec, ce sont encore 9,9 % des jeunes Bas-laurentiens qui décrochent avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire ;

Considérant que la prévention du décrochage scolaire ne concerne pas exclusivement le monde scolaire, mais constitue bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance et jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi ;

Considérant que le Bas-Saint-Laurent a développé, par le biais de la Démarche COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est reconnue à l'échelle provinciale ;

Considérant que la Démarche COSMOSS organise *Les Journées de la persévérance scolaire* et que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'activités dans les différentes communautés des huit MRC de la région ;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de :

Déclarer la 3^e semaine de février comme étant *Les Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité ;

D'appuyer les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés ;

De faire parvenir copie de cette résolution à la direction de COSMOSS Bas-Saint-Laurent.

4.13 Constats d'infraction et Cour municipale commune de Rivière-du-Loup

La MRC de Rivière-du-Loup nous informe que les montants suivants seront distribués à notre municipalité comme suit :

- 79.76\$ perception des constats d'infraction (1^{er} juillet au 31 décembre 2016)
- 2 397.49\$ cour municipale (1^{er} juillet au 31 décembre 2016)

4.14 Présentation de l'état des taxes dues

Madame Diane Bérubé, dir. gén./sec.trés. par intérim présente aux membres du conseil la liste des sommes dues concernant les taxes non payées (3 ans et plus) ainsi que le nom des propriétaires si rattachant.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

6. TRANSPORT

2017-02-28.6.1 Le Relais à Vélo Aldo Deschênes Via Capitale - Demande d'autorisation pour traverser la Municipalité de Cacouna

Monsieur Aldo Deschênes, organisateur du Relais à Vélo Aldo Deschênes Via Capitale nous demande une autorisation afin de traverser notre municipalité à vélo, via la 132, lors de leur activité le 3 juin 2017 entre 15h30 et 16h30.

Attendu que le Relais à vélo Aldo Deschênes est une activité de financement pour la recherche sur le cancer;

Attendu que le parcours est de Lévis à Rimouski;

Attendu que beaucoup de personnes de notre région sont touchés par cette maladie;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de donner l'autorisation à monsieur Aldo Deschênes, organisateur du Relais à Vélo Aldo Deschênes Via Capitale de traverser notre municipalité via la 132, lors de leur activité du 3 juin 2017 entre 15h30 et 16h30.

2017-02-29.6.2 Watson Transport hors norme oversize – Autorisation du passage d'éoliennes en 2017

Madame Jacinthe Mallette de Watson Transport Oversize nous demande une autorisation pour le passage de sections d'éoliennes en 2017.

Attendu que le passage d'éoliennes pour le projet Nicolas Riou est prévu dans notre municipalité;

Attendu que les transports vont partir du port de Cacouna et se faire en majorité de nuit;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de donner l'autorisation à Watson Transport hors norme oversize pour le passage de sections d'éoliennes en 2017 dans notre municipalité.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Attestation de conformité des travaux – Travaux rue de la Grève

Correspondance de monsieur Martin Guay du ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nous confirmant la réception du formulaire d'attestation de conformité des travaux aux plans et devis et à l'autorisation accordée dans le dossier du prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout domestique et construction d'un poste de pompage sur la rue de la Grève qui lui a été transmis par monsieur Eric Bélanger ingénieur chez Norda Stelo.

7.2 Versements de compensation des années 2015 et 2016 pour la collecte des matières recyclables – Recyc-Québec

Madame Sophie Langlois-Blouin, directrice des opérations pour les versements de compensation des années 2015 et 2016 pour la collecte sélective des matières recyclables à notre municipalité nous informe qu'un montant de 25 899.06\$ sera versé pour l'année 2015 et un montant de 26 690.32\$ sera versé pour l'année 2016.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

2017-02-30.8.2 Combeq – Adhésion 2017

Attendu que l'inspecteur en bâtiments se doit d'adhérer à la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (Combeq);

Attendu que cette adhésion permet à l'inspecteur en bâtiments de consulter des professionnels qui le secondent dans sa fonction sans frais ;

En conséquence,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 402.41\$ taxes incluses afin de payer l'adhésion annuelle à la Combeq de monsieur Vincent Bérubé, inspecteur en bâtiments.

2017-02-31.8.3 Association québécoise d'urbanisme - Adhésion 2017

Attendu que la fonction d'inspecteur en bâtiments nécessite l'adhésion à certains organismes ;

Attendu que cette adhésion permet à l'inspecteur de recevoir de l'information nécessaire à son emploi ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 158.67\$ taxes incluses afin de payer l'adhésion annuelle à l'Association Québécoise d'urbanisme de monsieur Vincent Bérubé, inspecteur en bâtiments.

8.4 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 216-16 modifiant le schéma d'aménagement et de développement (modification du périmètre d'urbanisation de Saint-Épiphane) et des documents qui l'accompagnent

M. Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet copie certifiée conforme du règlement numéro 216-16 modifiant le schéma d'aménagement et de développement (modification du périmètre d'urbanisation de Saint-Épiphane) et des documents qui l'accompagnent.

9. LOISIRS ET CULTURE

2017-02-32.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Marie Brisson, technicien en loisirs et culture.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte :

- Le contrat de travail présenté pour deux animateurs pour la semaine de relâche.
- Le paiement de la facture d'Évènements Bubble Football BSL/Gaspésie au montant de 560.00\$ sans taxes ainsi que celle de monsieur Daniel Saindon au

montant de 250.00\$ sans taxes également pour des activités prévues lors du Carnaval 2017.

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise l'achat d'un certificat cadeau de 100\$ en guise de remerciement à M. Jean Guay pour les promenades de Bombardier R-12 offertes gratuitement lors du carnaval.

Qu'un « Merci spécial » soit adressé à :

- Monsieur Patrick Couturier - Pat BBQ
- Monsieur Charles Frenette - Animation de l'Est
- Monsieur Luc Hallé – Marché Desbiens
-

Que le conseil adresse ses remerciements à monsieur Jean-Marie Brisson et à tous les bénévoles qui ont travaillé à l'organisation du carnaval 2017.

9.2 Centre des loisirs de Cacouna – Estimation construction du Centre des Loisirs - Atelier 5

Monsieur Carl Charron architecte chez Atelier 5 nous a transmis l'estimation définitive 75% des coûts de construction du Centre des Loisirs.

9.3 LER – Reconnaissance géotechnique - Nouveau Centre des Loisirs

Madame Annie Sirois, technicienne en bureautique pour le Laboratoire d'Expertises de Rivière-du-Loup nous a transmis le rapport de reconnaissance géotechnique pour le projet de construction du nouveau Centre des Loisirs.

2017-02-33.9.4 Offre de services professionnels révisée en génie civil et structure – Génie+

Considérant l'offre de services révisée de Génie+ en date du 24 août 2016;

Considérant que la partie gestion des eaux pluviales ne faisait pas partie du mandat tel qu'indiqué dans l'offre de service;

Considérant que la nouvelle conception demande des calculs et des détails supplémentaires;

Considérant les honoraires supplémentaires estimés no 2 de 1 950.00\$ (Calculs de rétention : 1 240.00\$ et Plans, coupe-types et détails : 710.00\$) proposés;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte les honoraires supplémentaires estimés de Génie+ pour la somme de 1 950.00\$ plus taxes pour le service génie-civil et structure dans le projet de construction du nouveau Centre des Loisirs.

2017-02-34.9.5 Remerciements – Monsieur Réjean et Benoît Lebel

Considérant que le carnaval de Cacouna a eu lieu la fin de semaine du 27 au 29 janvier 2017;

Considérant que lors du carnaval a eu lieu des randonnées en bombardier B12;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna remercie monsieur Réjean Lebel ainsi que monsieur Benoît Lebel pour leur participation au bon déroulement de l'activité des randonnées en bombardier B12 qui a eu lieu le samedi 28 janvier 2017 lors du carnaval 2017 de Cacouna.

10. INFORMATIONS

11. AFFAIRES NOUVELLES

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-02-35.13 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 20h15 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Chantale Théberge, sec.-trés. adjointe

Ghislaine Daris, mairesse
